



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

COMMUNIQUÉ ¹

Accroître l'expertise scientifique pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique

Montréal, 3 août 2011 – Le Consortium de partenaires scientifiques à la Convention sur la diversité biologique (CDB) continue de grandir avec la signature d'un Mémorandum d'accord entre Agropolis International et le Secrétariat de la Convention. Agropolis International devient ainsi le dix-huitième membre du Consortium.

Fondé en 1986 et basé à Montpellier, en France, Agropolis International rassemble des connaissances et de l'expertise dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la biodiversité et de l'environnement, en mettant l'accent sur le développement des régions méditerranéennes et tropicales. Elle rassemble également un large éventail de parties prenantes et de partenaires impliqués dans le développement économique.

Bernard Hubert, Président d'Agropolis International, a déclaré : « Agropolis International est heureux de devenir membre du Consortium de partenaires scientifiques à la CDB et est honoré de joindre un groupe si prestigieux d'organisations scientifiques. Rassemblant plus de 600 scientifiques provenant de nombreuses disciplines, et tous impliqués dans les travaux sur les questions liées à la biodiversité au sein de différents organismes de recherche et d'éducation, Agropolis International sera en mesure de contribuer au Consortium en préconisant des points de vue et des contributions multidisciplinaires, particulièrement concernant les interactions entre les enjeux de la biodiversité, des activités agricoles, ainsi que de l'alimentation et la santé. De tels défis semblent entrer en jeu dans notre monde lorsque l'on considère la nécessité de nourrir de façon appropriée (en ce qui a trait à la quantité, la sécurité, la diversité et la qualité) une population humaine mondiale croissante ainsi que de maintenir une terre fonctionnelle basée sur la diversité des paysages, des écosystèmes et des populations animales et végétales. Nous sommes très heureux de participer aux débats internationaux sur ces enjeux critiques. »

Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, a mentionné : « Nous au CDB sommes très excités de constater un intérêt grandissant de la part d'institutions scientifiques respectées à joindre le Consortium de partenaires scientifiques en soutien à la biodiversité. Agropolis International, doté d'une feuille de route impressionnante en coopération scientifique au sein des régions méditerranéenne et tropicales, contribuera sans aucun doute de façon significative à nos efforts. »

Puisque la réalisation des objectifs 2020 et le suivi des progrès à cette fin requièrent une coordination, une synergie et des partenariats améliorés au sein des différents acteurs et programmes, le but du mémorandum d'accord est de mobiliser l'expertise et les expériences des ces institutions afin de mettre en œuvre des activités d'éducation et de formation pour soutenir les pays en développement qui renforcent leurs compétences scientifiques, techniques et politiques dans le domaine de la biodiversité.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Le Consortium de partenaires scientifiques a vu le jour à Curitiba, au Brésil, lorsqu'en 2006 un mémorandum d'accord fût signé entre le Secrétariat de la Convention et six institutions scientifiques de marque : le Royal Botanic Gardens, Kew, le Smithsonian National Museum of Natural History, le Muséum national d'Histoire naturelle de France, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, la Commission nationale pour la conservation et le développement de la faune du Royaume d'Arabie Saoudite, et l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature.

En plus du nombre de jardins botaniques étant déjà membres du Consortium, d'autres jardins botaniques importants du monde ont manifesté leur intention de s'y joindre.

Les zoos et les aquariums font également partie du Consortium, comme l'indique la signature par l'Association mondiale des zoos et des aquariums (WAZA) d'un accord avec le Secrétariat de la Convention le 5 octobre 2009. La liste complète des membres est la suivante :

- Muséum national d'Histoire naturelle (France)
- L'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (Allemagne)
- Le Smithsonian National Museum of Natural History (États-Unis d'Amérique)
- Le Royal Botanic Gardens, Kew (Royaume Uni)
- La Commission nationale pour les connaissances et l'utilisation de la biodiversité (CONABIO) (Mexique)
- L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (Belgique)
- Muséums nature de Montréal (Canada)
- Le jardin botanique Higashiyama (Japon)
- La Commission nationale pour la conservation et le développement de la faune (Arabie saoudite)
- Le Royal Botanic Garden Edinburgh (Royaume-Uni)
- L'Institut national des ressources biologiques (République de Corée)
- Le Missouri Botanical Gardens (États-Unis d'Amérique)
- Le Joint Nature Conservation Committee (Royaume-Uni)
- Association mondiale des zoos et des aquariums (WAZA)
- Le Natural History Museum, Londres (Royaume-Uni)
- Le South African National Biodiversity Institute (Afrique du Sud)
- Museum für Naturkunde-Leibniz pour la recherche sur l'évolution et la biodiversité, Berlin (Allemagne)
- Agropolis International (France)

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec : David Ainsworth au +1 514 287 7025 ou à david.ainsworth@cbd.int; ou Johan Hedlund au +1 514 287 6670 ou à johan.hedlund@cbd.int.
